

Les déchets de soins médicaux

Si vous réalisez vous-mêmes vos soins à domicile ou procurez des soins à votre animal domestique et que vous utilisez des aiguilles, des seringues, des lancettes, des bandelettes... après l'utilisation il convient d'être vigilant.

En effet, en jetant vos déchets de soins dans les poubelles d'ordures ménagères, dans les sacs jaunes ou dans les points de collecte sélective, vous exposez vos proches et le personnel de la collecte et du tri à des risques graves de blessures ou d'infections.

Ces déchets font l'objet de filière d'éliminations spécifiques et sont incinérés, il ne faut en aucun cas les jeter dans votre poubelle noire ou dans votre poubelle jaune.

Si vous êtes concernés par cette situation, vous pouvez vous procurer en pharmacie ou à la déchetterie de Saint-Ouen l'Aumône une boîte jaune destinée à recueillir vos seringues, ampoules, pansements souillés, perfusions. Une fois la boîte pleine, il vous suffit de l'échanger contre une nouvelle boîte en la rendant à la déchetterie de Saint-Ouen l'Aumône. Ce service est gratuit. Ces déchets seront ensuite évacués vers une unité de traitement spécialisée pour incinération.

Les radiographies

Les radiographies médicales doivent être déposées à la déchetterie de Saint-Ouen l'Aumône afin d'être évacuées par une entreprise de recyclage. Les radiographies médicales sont composées de nitrate d'argent déposé sur un support en polyester. Elles ne doivent pas être jetées dans vos poubelles d'ordures ménagères, ni dans les sacs jaunes ni dans la nature car elles polluent la nappe phréatique et mettent plus de 300 ans à se dégrader !

Contact

Déchetterie de Saint-Ouen-l'Aumône

N184 direction Beauvais, ZI les Bethunes (suivre Centre principal de traitement)

Tél. 01 34 30 01 18